Tableau 1 : objectifs de Terr'Azïl concernant le bâti			
	Éléments (matériels et immatériels) à mettre en place		
Échéance	**Zone exclusive stagiaires**	**Zone mixte stagiaires/habitants**	**Zones communes exclusives habitants**
2020		Salle de réunions (yourte) +Espace connexion	
		Parking vélos 1	
	Espace camping 1		
		Abris à bois	
			Bloc polyvalent 1 : salle de jeux, motricité, biblio, cinéma, "salle créa"
Étape 1 (2023)		Salle de jeux enfants / jungle	
		Parking vélos 2	
			Nouvel endroit de stockage de nourriture
	Espace camping		
		Espace repas intérieur 2	Espace repas intérieur 1
	Petit salon (avec internet)		
		Cuisine commune 2	Cuisine commune 1
		"Ludo"	
		Recueillement intérieur	
			Nouvel espace co-working
			Fournil
		Bloc polyvalent 2 : salle de jeux, motricité, biblio, cinéma, "salle créa"	
		Salle de séminaires	
		Gîte : 1dortoir+ 3 à 4 chambres	
"Terme 1" 2024...	Petit salon (avec internet)		
		Espace connexion (remplacement yourte)	
			Atelier
		Salle machines	
"Terme 2"			
		Salle motricité	

"Terme 3"	Nouvel espace d'affichage		Nouvel espace d'affichage
		Biblio (ou à coupler avec autre chose)	
		Espace réunions (remplacement yourte)	
			Labo de transformation
"Terme 5"	Accueil admin stagiaires		

Que veulent dire exactement ces catégories (regroupées en colonnes par code couleur) ?

Eskani a proposé de séparer les éléments spatiaux en plusieurs catégories qui permettront d'organiser spatialement les éléments architecturaux :

1. Les endroits privés (pas présentés dans ce tableau) : foyers, jardins perso... Les "chez moi" où on toque à la porte et on n'y rentre que si l'on est invité par l'habitant. Selon les configurations, l'exclusivité d'accès pourra concerner une ou plusieurs personnes du même foyer (exemples respectifs : chambre perso et cuisine familiale)

2. Des zones exclusives stagiaires (1ere colonne, jaune) : c'est les endroits qui seront loués, prêtés ou autrement mis à disposition pour des personnes externes aux lieux ; typiquement les personnes qui suivent des formations se déroulant sur le site, les formateurs. La délimitation de cette zone permet, le cas échéant, de simplifier la comptabilité des denrées consommées dans le cadre de stages de façon séparée du consommée par les habitant·es : gérer un stock de bois de chauffe, de nourriture de stages payants, compteurs d'eau, d'électricité. Cette zone permet aux stagiaires et formations d'utiliser des espaces avec la sécurité qu'ils n'entravent pas le fonctionnement du lieu et en permettant que le fonctionnement du lieu n'entrave les activités qu'ils sont venus faire sur place.

3. Des zones mixtes stagiaires/habitants(2ème colonne, rouge) : ces espaces permettent un sas, un entre-deux où les "passants" (stagiaires, formateurs et compagnie) qui le souhaitent peuvent se retrouver avec les Terr'Azïliens qui en ont envie. Au niveau matériel, c'est aussi un espace d'optimisation des biens et des services quand il n'est pas nécessaire d'assurer une intimité ou une comptabilité séparée (ex : biblio', salle de jeux...)

4. Des zones communes exclusives habitants (dernière colonne, marron verdâtre) : seul les habitants et éventuellement leurs invités temporaires (famille, amis... ; conditions à redéfinir ensemble). Cette catégorie permet aux habitants de se retrouver entre eux avec un degré d'intimité permettant le tissage de liens d'une "grande famille". Elle permet aussi de partager certains biens (ex : stockage de bois de chauffe, machines à laver...) sans pour autant se faire noyer par d'éventuelles vagues de stagiaires curieux qui "touchent à tout, ne savent pas où ranger et posent plein de questions en permanence".

Les contenus sont mis à disposition librement, à condition d'en citer l'origine.